

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 20 décembre 2013
(convocation du 9 décembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Décembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10 h 05
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10 h 05
M. BRON Jean-Charles à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 15
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 30
Mme FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc à partir de 12 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 05 et à partir de 12 h 15
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 05
M. SOUBABERE Pierre à M. TURON Jean-Pierre
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
M. AMBRY Stéphane à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre à partir de 11 h 10
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARNIER Jean-Claude à partir de 11 h

M. BOUSQUET Ludovic à CAZENAVE Charles à partir de 12 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme DELATTRE Nathalie à partir de 12 h 15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Yohan
M. CAZENAVE Charles à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h 10
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard
M. EGRON Jean-François à M. MADRELLE Nicolas jusqu'à 10 h 05
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 25
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude
M. MOGA Alain à M. MILLET Thierry à partir de 12 h 25
M. PAILLART Vincent à M. FREYGEFOND Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. JOUBERT Jacques
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 00
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 10 h 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël jusqu'à 10 h 20

EXCUSES :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

Préparation Rapport annuel "Transports" année 2012

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux, compétente en matière de transports urbains, a délégué par voie contractuelle, la gestion de son réseau communautaire de transports en commun et du service de transports à la demande des personnes à mobilité réduite, à la société Keolis Bordeaux.

La convention de délégation de service public a été conclue pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} mai 2009 jusqu'au 30 avril 2014.

En date du 27 septembre 2013, par la délibération n°2013/0664, la délégation de service public a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2014, par l'avenant n°6.

I. LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN « tbc »

I.1 Les faits marquants

- **La fréquentation**

On notera une hausse de 7,7% de la fréquentation par rapport à 2011 soit **un total de 117 262 681 voyages comptables** réalisés sur le réseau (bus, tramway et dessertes) en 2012.

Ces derniers se répartissent comme suit :

- 43,6 millions de voyages réalisés sur le réseau de bus soit +3% en comparaison de 2011,
- 73,6 millions de voyages réalisés sur le réseau de tramway soit une hausse de 10,7%.

Le réseau a enregistré 87 531 767 validations via son système billettique.

Malgré ces bons résultats, le délégataire n'a pas atteint les objectifs contractuels fixés à 141 208 771 voyages comptables (-16,9%) et 127 087 894 validations (-31,1%).

- **L'exploitation kilométrique**

L'offre effective mise en œuvre, sur l'ensemble du réseau tbc, note **une évolution de 0,3% avec 27 505 454 kilomètres commerciaux** (avec voyageurs) parcourus par les autobus et les rames, soit 83,1 % pour le réseau de bus et 16,9 % pour le réseau de tramway.

L'objectif contractuel était fixé, pour 2012, à 27 551 250 kilomètres commerciaux bus et tramway.

Pour permettre les déplacements des usagers et réaliser l'ensemble des services proposés, l'exploitant Keolis Bordeaux dispose d'un parc communautaire de 467 véhicules dont :

172 autobus articulés, 189 autobus standards, 22 gabarits réduits, 10 minibus, 4 microbus et 74 rames de tramway.

A fin 2012, la moyenne d'âge du parc d'autobus est de 7,49 ans et de 7,88 ans pour le parc de rames.

I.2 Les principaux indicateurs du réseau

- **L'offre** kilométrique commerciale, pour 2012, est de 38,5 kilomètres par habitant soit une offre équivalente en comparaison de 2011.
- **L'usage** du réseau communautaire est de 164 voyages par habitant contre 152 en 2011.
- **L'utilisation** est de 4 voyages par kilomètre, l'utilisation du réseau reste stable.
- **Les coûts**, le coût par kilomètre est de 4,05€, le coût par voyage représente 0,95€.

L'analyse de l'ensemble des ratios financiers, réalisée par la Communauté urbaine, fait ressortir un taux de couverture (recettes/dépenses) en progression par rapport à 2011 de 3,5%.

I.3 Les parcs relais

En complément de l'offre de transport, des parcs relais sont réservés aux véhicules des usagers afin d'accéder au réseau communautaire.

Au nombre de quinze pour une capacité totale de 4 728 places, ces structures ont accueilli en 2012, un total de 1 374 269 véhicules.

Les parcs mixtes de Pessac Centre, Porte de Bordeaux et Mérignac Centre, réservés aux seuls abonnés du réseau, ont permis le stationnement de 20 806 véhicules.

La fréquentation, en nombre de véhicules, évolue de +4,9% avec un taux de remplissage de 76,5% pour les parcs relais. Les parcs mixtes voient leur fréquentation augmenter de 10,2% avec un taux de remplissage de 22,6%.

I.4 Le service de location de vélos en libre service : Vcub

Proposé aux usagers le 20 février 2010, ce service comporte 139 stations avec une moyenne de 1 241 vélos disponibles (nombre moyen de vélos en service par jour) si l'on considère le parc total de 1 575 vélos.

L'utilisation du Vcub est de 2 205 624 locations soit une progression de 9,6% par rapport à l'année 2011.

I.5 La fraude

En regard de l'enquête annuelle, menée du 11 au 17 décembre 2012, auprès de 5 645 personnes, **le taux de fraude mesuré est de 10,49 % (11,2% en 2011) avec un taux de non validation de 8,0 % (9,7% en 2011).**

Malgré cette amélioration et l'augmentation du nombre de contrôles, le délégataire n'a pu atteindre l'objectif contractuel de 7% pour l'année 2012.

Cependant, il convient de noter que l'exploitant propose un taux annuel de contrôles sur l'ensemble du réseau de 4,6% contre un seuil contractuel fixé à 4%.

I.6 Les évolutions des recettes

- **Les recettes tarifaires**

Pour l'année 2012, une augmentation de tarifs est intervenue au 1^{er} juillet. La gamme tarifaire s'est enrichie de nouveaux titres comme par exemples le Pass Pitchoun et le Pass Fiesta. **Les recettes tarifaires, pour l'année 2012, s'élèvent à 52,9 millions d'euros avec une progression de 7,4% par rapport à 2011.**

Cependant, l'engagement annuel était fixé à 62,7 millions d'euros.

- **Les recettes de publicité**

Ces dernières s'élèvent à 970 366€ en diminution de 0,9% en comparaison de 2011 mais en deçà de l'engagement contractuel fixé à 1,7millions d'euros.

- **Les recettes des amendes**

Celles-ci comprennent les amendes pour défaut de titre, les pénalités pour non validation, les amendes pour incivilités ainsi que les contraventions apposées dans les parcs relais.

Pour l'année 2012, le montant de ces recettes est de 1 388 981€ et progresse de 22%.

I.7 La qualité des services

Pour l'ensemble des services, 33 indicateurs sont mesurés chaque mois dont 25 sont assujettis à un système de bonus / malus selon l'atteinte ou non d'un seuil minimum de qualité. Pour 2012, le délégataire sera redevable d'un montant net de 103 250€ pour non respect de ses engagements.

D'autre part, dans la démarche « qualité » initiée par la Communauté urbaine, celle-ci a en charge la mesure annuelle de la satisfaction des usagers du réseau.

Deux enquêtes ont été menées du 21 janvier 2013 au 22 février 2013 :

- **une enquête de satisfaction** des usagers « abonnés » du réseau,
- **une enquête de notoriété** des usagers « occasionnels » du réseau.

La note de satisfaction 2012 est de 14,9 sur 20 pour les abonnés et de 15,1 pour les occasionnels. Quel que soit le profil des voyageurs, 98% d'entre eux accordent une bonne ou une très bonne image du réseau.

II. LE SERVICE DE TRANSPORTS A LA DEMANDE « mobibus »

II.1 Les faits marquants

- **L'exploitation**

Pour l'année écoulée, le service de transports à la demande pour les personnes à mobilité réduite a parcouru **un total de 1 352 738 kilomètres** (distances commerciales et haut-le-pied) sur le territoire communautaire soit une nette diminution de 2 %.

Dans la continuité de 2011, cette baisse s'explique par une diminution des kilomètres réalisés en haut-le-pied c'est-à-dire sans voyageur.

Conformément aux engagements, la base d'intéressement pour 2012 a été fixée à 48 % de kilomètres commerciaux par rapport à la production totale kilométrique annuelle.

Le résultat présenté pour 2012 est de 728 625 kilomètres soit un ratio de 52,9 %.

Au 31 décembre, le service « mobibus » dispose de 31 véhicules pour assurer l'ensemble des services. L'âge du parc est de 5,58 ans contre 4,73 ans pour l'année 2011.

- **La fréquentation**

Le nombre de voyages enregistrés par le service est de 87 935 contre 88 520 en 2011, on constate ainsi une baisse de -0,7 % mais cette dernière se singularise selon le type de handicaps étudié :

Types de handicaps	Evolution 2010 / 2011
Fauteuil roulant	-2,8 %
Fauteuil roulant électrique	-1,5 %
Semi-valide	-2,4 %
Semi-valide visuel	-25,0 %
Non voyant	5,1 %

II.2 La qualité du service

L'enquête de satisfaction pour « mobibus » a été menée du 7 au 14 janvier 2013 auprès de 300 personnes, échantillon le plus représentatif des usagers du service.

La note globale de satisfaction est de 15,1 sur 20 contre 14,9 en 2011.

Une majorité d'utilisateurs, 96 % se déclarent satisfaits du service dont 37 % se déclarant très satisfaits.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 décembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JANVIER 2014**

PUBLIÉ LE : 8 JANVIER 2014

M. CHRISTOPHE DUPRAT